

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT



11 juin 2020

Bonjour à tous les membres de l'APCLV!

PÉRIODE TRANQUILLE

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre communiqué d'hier, **la période de travaux acceptable au Camping Lac Vert est prolongée jusqu'au dimanche 5 juillet 2020** (article 11.8 des règlements de l'APCLV). Les responsables de la Municipalité de Val-des-Bois ont indiqué avoir un léger délai dans la délivrance de permis de construction et puisque la saison de camping 2020 a commencé plus tard que d'habitude, le délai jusqu'au 5 juillet semble raisonnable. Par contre, aucun délai supplémentaire ne sera accordé; la saison est déjà écourtée, profitons-en au maximum durant les beaux jours et reprenons les travaux à l'automne!

Copie du *Permis de construction/rénovation et/ou travaux* au bas de ce communiqué

PERMIS DE CONSTRUCTION/RÉNOVATION/TRAVAUX

Par ailleurs, il est **obligatoire d'obtenir les permis de travail nécessaires avant d'entreprendre tout travail/construction/rénovation** auprès de la Municipalité ainsi qu'auprès de l'APCLV.

Désolés de toute confusion ou inconvénient,

CA, APCLV

Pièce jointe : Permis de construction/rénovation/travaux